



Soyons, le 15 Janvier 2021

Objet : **Procès Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle en visioconférence du Vendredi 15 Janvier 2021**

Personnes présentes :

- Elodie RAITANO, *présidente*
- Philippe BREYNAT, *membre actif (et élu de Soyons à partir du départ de M. Laurent CRUMIERE)*
- Laurent CRUMIERE, *élu de Soyons*
- Bernadette et Jean-Yves BREHELIN, *adhérents*
- Maxime HERZ, *adhérent*
- Philippe COURIOL, *bénévole*

Personnes excusées :

- M. Hervé COULMONT, *Maire de Soyons (représenté par M. Laurent CRUMIERE, puis par M. Philippe BREYNAT)*
- Mme Emmanuelle BOIS, *trésorière sortante (donne pouvoir à Mme Elodie RAITANO)*
- Mme Valentine BENEZIT, *adhérente (donne procuration à Mme Elodie RAITANO)*

Présidente de séance : Mme Elodie RAITANO

Secrétaire de séance : Mme Elodie RAITANO

Ordre du jour :

- 1) Introduction
- 2) Rapport moral 2020
- 3) Rapport financier 2020
- 4) Présentation du nouveau logo
- 5) Prévisionnel 2021
- 6) Projets 2021
- 7) Questions diverses
- 8) Modification des membres du Bureau (secrétaire et trésorière démissionnaires)
- 9) Parole aux Officiels
- 10) Remerciements

Début de séance : 20h05

1) Introduction :

Pour cette deuxième assemblée générale, Mme Elodie RAITANO souhaite une très bonne année 2021 et remercie les personnes présentes.

Mme Elodie RAITANO annonce également avec amusement que cette assemblée générale sous cette forme nous permet d'être démasqués, avant de préciser que cette année 2020 nous a tous et toutes éprouvés, mais que malgré tout, l'association et ses membres restent présents, démontrant ainsi l'adaptabilité de l'association et de ses membres.

Association L'ons & Co

<http://lonesecco-asso.fr> ● lonesecco.asso@gmail.com ● +33 6 51 12 12 17

Siège social : 140 impasse Cornaire - 07130 SOYONS ● RNA N° W073006761 ● SIRET N°850 743 220 00012

Facebook : @Asso L'ons & Co ● Instagram : #lonesecco



La présence des élus de Soyons, représentant la municipalité est également saluée.

2) Bilan moral 2020 :

L'annonce de l'arrêt brutal des activités de l'association n'a surpris personne et la crise sanitaire a permis à l'association de tenir un seul atelier et de participer au forum des associations.

Concernant l'atelier réalisé, "Préparons le Printemps" au mois de Février, plus d'une vingtaine de personnes de tous âges étaient présentes. Ce fut une première réussite.

Le deuxième atelier, "Cosmétiques et Produits ménagers maison", prévu le 4 Avril 2020, avait dû être dédoublé car 28 personnes avaient déjà annoncé leur participation via les réseaux sociaux. Malheureusement, la COVID-19 nous a imposé l'annulation de cet atelier. Malgré tout, les personnes inscrites se sont vu proposer de participer aux ateliers 2021 et plusieurs d'entre elles ont d'ores et déjà accepté, en espérant que la crise sanitaire nous le permette.

Le week-end éco Soyons fête la Nature #2 s'est lui aussi vu annuler. Les exposants inscrits et/ou ayant adhéré se sont vu proposer de conserver l'inscription et/ou adhésion pour 2021. Plusieurs ont accepté.

Le forum des associations au mois de Septembre 2020 a permis à Lômes & Co, d'avoir des adhésions de particuliers. Mme Elodie RAITANO a une nouvelle fois remercié la municipalité de l'avoir organisé et d'avoir permis cette mise en lumière en ces temps compliqués.

Autre événement prévu début décembre, le concours de soupe à Soyons au profit du Téléthon qui s'est vu reporter à une date ultérieure, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Mme Elodie RAITANO a profité de cette occasion pour remercier chaleureusement les partenaires producteurs, restaurateurs et autres d'avoir accepté d'alimenter les paniers garnis mis en jeu malgré les difficultés rencontrées par chacun d'eux.

Elodie RAITANO a tenu à remercier tout particulièrement Mme Emmanuelle MASSON (secrétaire démissionnaire en Juillet 2020), Mme Emmanuelle BOIS (trésorière démissionnaire le 15 Janvier 2021) et M. Philippe BREYNAT pour leur aide et leur implication au sein de l'association sans qu'aucun de ces projets n'aurait pu être organisés, même si ceux-ci n'ont pu voir le jour comme prévu.

Approbation à l'unanimité de ce bilan moral 2020.

3) Rapport financier 2020 :

Peu de recettes ont pu se faire cette année à cause de la crise sanitaire de COVID-19, si ce n'est les quelques adhésions et les droits d'entrée au week-end éco 2020 et à l'atelier de Février, soit un total de 590€.

Les dépenses, quant à elles, s'élèvent à 851,81€, décomposées comme suit :

- dépenses de fonctionnement : 593,52€
- dépenses pour les événements : 258,29€

Association Lômes & Co

<http://lonesecco-asso.fr> ● lonesecco.asso@gmail.com ● +33 6 51 12 12 17

Siège social : 140 impasse Cornaire - 07130 SOYONS ● RNA N° W073006761 ● SIRET N°850 743 220 00012

Facebook : @Asso Lômes & Co ● Instagram : #lonesecco



Aucune demande de subvention n'avait été faite pour 2020, le délai pour remettre le dossier de demande de subvention étant passé et les devis n'étant pas arrivés à temps.

BILAN FINANCIER 2020

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Libellé :	Montant en €	Libellé :	Montant en €
Assurance	117,57 €	Cotisations adhérents	195,00 €
Frais bancaires	87,00 €		
Fournitures administratives	240,95 €		
Communication	118,00 €		
Don association	30,00 €		
	593,52 €		195,00 €

Rappel de la trésorerie au début de l'exercice 2020 :

2 367,82 € (dont 94,66€ en espèce)

Résultat de l'exercice 2020 :

-261,81 €

2 106,01 € Trésorerie 2020+Résultat exercice 2020

+750,00 € Chèque non encaissé du WE éco 2019

MANIFESTATIONS			
DÉPENSES		RECETTES	
Libellé :	Montant en €	Libellé :	Montant en €
Achat petites fournitures	134,97 €	vente droits d'entrée atelier jardinage	115,00 €
Communication	123,32 €	vente droits d'entrée WE	280,00 €
Autre	258,29 €		
	258,29 €		395,00 €

Trésorerie à la fin de l'exercice 2020 :

2 856,01 € (dont 404,66€ en espèce)

Au 31 Décembre 2020, l'association affiche toutefois un solde créditeur de 2 451,35€, ainsi qu'une caisse d'espèces de 404,66€, soit un total de 2 856,01€

Approbation à l'unanimité de ce bilan financier 2020.

(M. Laurent CRUMIERE quitte la réunion)

4) Présentation du nouveau logo :

Mme Elodie RAITANO a également annoncé que le logo actuel était un peu trop "artisanal" et a donc décidé avec l'équipe de dynamiser le logo, tout en gardant l'esprit d'origine et en faisant un clin d'oeil à la municipalité en intégrant la représentation de la tour penchée sur le modèle du logo de Soyons :

(voir page suivante)



ancien logo



nouveau logo



5) Rapport prévisionnel 2021 :

Mme Elodie RAITANO a précisé que le prévisionnel suivant partait du principe que les ateliers et manifestations auraient lieu comme prévu.

PRÉVISIONNEL 2021

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Libellé :	Montant en €	Libellé :	Montant en €
Assurance	113,60 €	Cotisations adhérents	100,00 €
Frais bancaires	87,00 €		
Frais d'affranchissement	46,40 €		
Fournitures administratives	74,00 €		
Communication	282,00 €		
	603,00 €		100,00 €

Trésorerie au début de l'exercice 2021 :
2 856,01 € (dont 404,66€ en espèce)

MANIFESTATIONS			
DÉPENSES		RECETTES	
Libellé :	Montant en €	Libellé :	Montant en €
Achat petites fournitures	370,00 €	vente droits d'entrée	1 250,00 €
Achat boissons	250,00 €	Vente boissons	1 500,00 €
Rémunération intervenants	4 310,00 €	Vente tombola	53,00 €
Redevance SACEM	250,00 €	Subvention SOYONS	1 500,00 €
Communication	550,00 €	Subvention DEPARTEMENT	700,00 €
Gardiennage WE	270,00 €	Subvention RÉGION	1 000,00 €
	6 000,00 €	Sponsors privés	500,00 €
			6 503,00 €

Association Lômes & Co

<http://lonesecco-asso.fr> ● lonesecco.asso@gmail.com ● +33 6 51 12 12 17

Siège social : 140 impasse Cornaire - 07130 SOYONS ● RNA N° W073006761 ● SIRET N°850 743 220 00012

Facebook : @Asso Lômes & Co ● Instagram : #lonesecco



TOTAL DEPENSES	6 603,00 €	TOTAL RECETTES	6 603,00 €
----------------	------------	----------------	------------

Le montant actuel sur le compte sera utilisé pour les dépenses courantes et les frais supplémentaires liés aux événements menés par l'association.

Approbation à l'unanimité de ce bilan prévisionnel 2021.

6) Projets 2021 :

Le prévisionnel présenté précédemment permettra l'organisation des événements suivants :

- Concours de soupe au profit du Téléthon - Date à définir en fonction de l'épidémie de COVID19
- Atelier "Cosmétiques maison" - Samedi 27 Février 2021 après-midi - Salle Vioujas - 5€/pers
- Atelier "Préparons le Printemps" - Samedi 13 Mars 2021 après-midi - Salle Vioujas - 5€/pers
- Atelier "Produits ménagers maison" - Samedi 15 Mai 2021 après-midi - Salle Vioujas - 5€/pers
- Week-end "Soyons fête la Nature" #2 - Samedi 12 et Dimanche 13 Juin 2021 - Halle des Loisirs - entrée libre pour le public - participation demandée pour les exposants
- A l'étude : création d'une boîte à livres pour les élèves de l'école / recherche d'informations sur un ancien projet communal sur la revalorisation des lômes (financement 80% CNR)

7) Questions diverses :

Peu de questions de la part des participants.

Une question a été posée par Mme Bernadette BREHELIN, concernant l'annulation des événements vis-à-vis des adhérents. Mme RAITANO a assuré que si toutefois le week-end éco Soyons fête la Nature ne pouvait pas avoir lieu, les droits d'entrée des exposants seraient bien entendu remboursés et les adhérents se verraient proposer la reconduction de leur adhésion pour l'année 2022.

Mme Bernadette BREHELIN a posé une seconde question, mais la qualité audio s'étant dégradée, il n'a pas été possible de l'entendre correctement. Mme Elodie RAITANO s'est donc proposée de passer la voir à son domicile pour répondre à ses questions.

8) Modification des membres du Bureau (secrétaire et trésorière démissionnaires) :

Concernant les membres du bureau, Mme Emmanuelle MASSON a remis sa démission en Juillet 2020 de son poste de secrétaire. Aucune candidature n'ayant été soumise, la fonction sera assumée par Elodie RAITANO.

Mme Emmanuelle BOIS a remis ce jour par mail sa démission de son poste de trésorière. Mme Elodie RAITANO a tenu à rappeler que sans trésorier, l'association n'aura d'autre choix que d'être dissoute malgré la motivation de ses membres.

M. Maxime HERZ a proposé sa candidature.

Aucune autre demande n'ayant été faite et aucun participant ne souhaitant se positionner, M. Maxime HERZ a été élu à l'unanimité. Mme Elodie RAITANO l'a félicité pour son nouveau poste après lui avoir souhaité la bienvenue dans l'équipe.



9) **Parole aux Officiels :**

M. Laurent CRUMIERE ayant quitté la réunion, c'est M. Philippe BREYNAT en sa qualité d'élu qui a pris la parole au nom de la municipalité.

Il a assuré le soutien de la municipalité dans les projets de l'association, mais plus généralement de toutes les associations soyonnaises, au regard du contexte actuel. Selon lui, l'association a des chances de fédérer les soyonnais.e.s, mais à la seule condition de pouvoir recruter du monde, tant au niveau fonctionnement, qu' au niveau des bénévoles car une association ne peut être pérenne sans adhérents et forces vives. La part de l'écologie est un sujet important aujourd'hui et surtout pour demain, a-t-il aussi souligné.

10) **Remerciements :**

Avant de clôturer cette assemblée, Mme Elodie RAITANO a tenu une nouvelle fois à renouveler ses remerciements à tous les participants. Mme Elodie RAITANO s'est engagée auprès des participants à leur offrir un sachet d'orangettes faites maison à la place du verre de l'amitié qui n'a bien sûr pas pu avoir lieu en raison de la tenue de la réunion en visioconférence.

L'assemblée générale s'est clôturée à 20h54.

Cordialement,

Elodie RAITANO,
Présidente de Lômes & Co